



COMPTE RENDU CAPL B du 26 juin 2019 Mouvement local du 01/09/2019

Toulouse, le 28 juin 2019

DÉCLARATION LIMINAIRE

Vous la trouverez en ligne sur le site local de la CGT Finances Publiques 31 :
<http://www.dgfip.cgt.fr/31/>

RÉPONSES AUX DÉCLARATIONS LIMINAIRES :

Sur l'ensemble des revendications concernant la loi de transformation de la fonction publique, la direction ouvre le parapluie et répond que ces questions relèvent du niveau national.

Concernant le «plan Darmanin» sur la «géographie revisitée», les OS, et particulièrement la CGT, n'auraient rien compris : il ne s'agit en aucune manière d'une liquidation de la DGFIP mais d'une transformation profonde, une évolution à considérer comme un simple «changement de logiciel».

La DRFiP 31 assure (on n'est pas obligé de la croire !) que ses plans ne seraient pas arrêtés et se dit «ouverte» à la discussion avec les cadres, les agents, les OS et les élus jusqu'en octobre. Ouverte, mais à quoi ? Jusqu'à présent, la «concertation» ne s'est jamais traduite par la prise en compte de propositions autres que les siennes, qu'elles émanent des agents, des OS ou des élus...

La DRFiP annonce que la « discussion » se déroulerait en trois temps : d'abord des groupes de travail (fantômes ?) sur les métiers puis des «visites» à la rencontre des agents (pour les convaincre qu'ils ont tort de s'inquiéter ?) et enfin un temps avec les élus et les OS...

C'est une véritable oeuvre de propagande à laquelle se livre la direction pour essayer de rassurer les agents, les élus et la population, légitimement inquiets du risque d'une dégradation de la qualité du service public rendu par la DGFIP. Y aurait-il un lien avec l'interpellation des agents la semaine dernière à la direction ?

Silence assourdissant sur l'assignation au tribunal administratif de 40 collègues... Comme si cela n'avait pas existé !!!

À l'interpellation de la CGT sur les formations imposées (donc non choisies) aux contrôleurs stagiaires qui deviennent guidées uniquement par les besoins des directions et non par le libre choix des stagiaires, la DRFiP répond que «c'est une adaptation nécessaire» (comprendre : «c'est ainsi !») et qu'il «faut faire avec» !

La direction se satisfait du mouvement B. Pas la CGT ! Dans la mesure où les vacances d'emplois persistent (et à un haut niveau), le compte n'y est pas !

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne

Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex

<http://www.dgfip.cgt.fr/31/>

cgt.dr31@dgfip.finances.gouv.fr

DÉROULEMENT DE LA CAPL :

61 agents arrivent dans le département (31 mutés d'autres départements, 15 arrivant de l'ENFiP, 7 lauréats du CIS et 8 promus par liste d'aptitude) et changent de mission-structure. 15 départs.

Pour ce mouvement, **la direction a décidé de geler 1 poste au CDIF de Toulouse et un autre au PCR de Rangueil.**

La direction a recruté trois contractuels handicapés.

En complément, la direction nous a indiqué qu'un collègue partait en congés formation, et nous a informé de trois arrivées en juillet et en août.

La CGT est intervenue, à la demande des collègues du CDIF de Toulouse, sur l'état actuel de ce service et les conséquences de la décision de la direction de geler un poste dans ce service au détriment des missions et des conditions de vie au travail. **La direction assume son arbitrage en invoquant l'équilibre entre les services en terme de sous-effectifs : elle utilise ainsi le gel de poste comme une variable d'ajustement pour répartir la pénurie.** Pour la CGT, cette réponse est inacceptable d'autant plus que ce service avait déjà interpellé la direction fin 2018 sur ses conditions de vie au travail. La direction proposera un EDR pendant les « pics de charges » : mais quand, combien, comment ?!

La CGT est également revenue à la charge à propos de la trésorerie de Toulouse Amendes, toujours sinistrée en termes d'effectifs C comme B et du choix de la direction de geler un poste de cadre A.

Nous avons enfin fait remarquer à la direction que la fusion des SIE du Mirail et de Rangueil, il y a trois ans, devait résoudre les problèmes d'emplois. Or, aujourd'hui, force est de constater que ces services sont respectivement à - 4,5 C et -3,2 cadres B. La fusion n'a donc rien arrangé contrairement à ce qui était annoncé. C'est même l'inverse ! Et là, ... !!! Nous attendons toujours l'explication ...

VOTES DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS ET DE L'ADMINISTRATION

La parité administrative a voté pour le mouvement et donc approuve la situation.

L'ensemble des représentants du personnel a voté **contre** en raison des vacances d'emplois et des deux gels de postes mais aussi sur le fait que la totalité des demandes exprimées n'ont pas été satisfaites.

N'hésitez pas à contacter les représentants CGT Finances publiques présents à cette CAPL :

**Élu.es : Henri CATHALA , Marie-Thérèse SERENA , Franck DEMOL.
Expertes : Julie FAUVEL, Véronique BRUNO.**

